



Commune de Manonville

**BULLETIN D'INFORMATION
MUNICIPAL – SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2021**

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2021 :

Présents : BERNARD Claude, DOHR Hervé, FABIÉ Carine, GROSJEAN Véronique, GUENSER Michel, LEMOY Odile, LOISIL Vincent, MARCHAL François, THIERY Maud, WILLAUME Elvire.

Excusé : LECOMTE Nicolas

1 – DELIBERATION CONCERNANT LA C. L. E. C. T.

La commission locale d'évaluation des charges transférées (C.L.E.C.T.) demande au conseil de voter pour une acceptation des charges de 16 000,00 € remboursés à la commune. Le conseil vote pour à l'unanimité.

2 - CONCERTATION SUR L'AUGMENTATION DE L'ACTIVITE DE LA METHANISATION DE NOVIANT-AUX-PRES

Il s'agit de passer de 29 tonnes actuellement à 80 tonnes de produits traités.

Le conseil étant amené à voter pour ou contre ce projet, 9 conseillers ne donnent pas d'avis sur le sujet. 1 personne vote contre. 1 conseiller n'est pas arrivé au moment du vote.

3 - ASSAINISSEMENT

La parcelle accueillant la station d'épuration n'est pas encore délibérée à ce jour.

La CC2T discute autour de l'emplacement des tuyaux.

Plusieurs conseillers demandent une réunion publique sur l'avancée des travaux qui concernent 6 communes : Noviant, Manonville, Minorville, Domèvre, Tremblecourt et Manoncourt, sachant que cette station sera forcément localisée sur la commune de Minorville ou celle de Manonville. Les conseillers demandent qu'au cours de cette réunion, des informations sur la mise aux normes des habitations soient également précisées.

4 – COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Au 1^o janvier 2022, la CC2T décide de faire 2 collectes par mois, et non plus toutes les semaines. Elle communiquera elle-même l'information auprès de tous les habitants.

5 – COMMISSIONS COMMUNALES

- Commissions travaux et embellissement :

Odile Lemoy relance l'architecte M. WOJCIECHOWSKI rencontré avec François Marchal le 8 juillet dernier au sujet du projet d'aménagement du carrefour Rue Saint-Laurent / Rue de la Fontaine. Une réunion aura lieu lundi 18 octobre à 17h avec exposition des réflexions et travaux (sécurité, visibilité, stationnements et places prévues pour les usagers de la crèche), avec l'architecte, le Maire, François Marchal et Odile Lemoy.

- Voirie

Hervé Dohr a rencontré M. Christophe de MMD54 (Meurthe et Moselle Développement) qui propose un groupement d'achat éventuel pour des frais de voirie. Si une convention est établie avec cette agence, les techniciens gèrent eux-mêmes les appels d'offre, etc..

- SIS

Vincent Loisil fait part du CR de la dernière réunion de rentrée. Des devis sont demandés pour la réfection de la salle de classe de Tremblecourt.

Une personne reste encore à recruter et l'équipe périscolaire sera complètement renouvelée. Une plainte contre la nouvelle directrice pour harcèlement sur d'autres salariés est déposée au rectorat, à la gendarmerie et à Jeunesse et Sport. Cette affaire est suivie de près par le président du SIS pour connaître la réalité des faits.

Les travaux à Domèvre : parking, place piétonne devant l'école sont réalisés. Le restant des travaux à venir sont reportés d'un an, le projet doit être revu avec un nouvel architecte.

Un aménagement spécifique est dédié pour faciliter la scolarisation de Manon Wendels.

- Commission Fleurissement

Carine Fabié et Odile Lemoy se rendront à la CC2T sur le site d'Ecrouves pour une matinée découverte, visites et conseils le samedi 25 septembre.

6 – QUESTIONS DIVERSES

- Salle des Chapelines

Un contrôle par les pompiers a abouti à une obligation d'équiper la salle d'un défibrillateur. Un achat groupé est proposé par la Communauté de Communes.

Le 29 septembre, Monsieur Vigneron missionné expert en catastrophes naturelles, se rendra sur les lieux, pour rencontrer notre expert en assurances. Le mur du cimetière étant également impacté par les problèmes de fissures dues à la sécheresse des 2 derniers étés, sera également étudié de près.

Depuis fin juin nous comptabilisons 5 locations de la salle, et le sol reste très collant malgré des lavages à l'eau claire. Ce jeudi 23 septembre, un spécialiste de la Communauté de Communes se rend sur les lieux pour des conseils de nettoyage en fonction de la nature du sol.

- Succession de M. BLATT

Le maire donne lecture aux conseillers du testament de ce monsieur, qui sera transmis à la famille par le notaire, avec notre accord.

- Repas des Aînés

La date est fixée au **28 novembre**. Les inscriptions parviendront aux bénéficiaires fin octobre.

- Aménagement de la cour de la crèche

La citerne étant toujours en place enfouie dans la cour, les travaux ne peuvent pas commencer (rappel : la CC2T a repris la compétence de « La Clé des Champs »).

Le maire s'engage à contacter la CC2T pour arriver à déterrer cette cuve, l'entreprise contactée par ses soins n'a pas donné de nouvelles suite à sa demande en octobre 2020.

- Arasement de la route de Minorville

Les travaux effectués par MTservices ont eu lieu dans la dernière quinzaine de juillet. Michel Guenser s'étonne que le conseil n'ait pas été mis au courant lors de la réunion du 9 juillet.

La séance est levée à 23h30

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2021

Présents : BERNARD Claude, DOHR Hervé, FABIE Carine, GROSJEAN Véronique, GUENSER Véronique, LECOMTE Nicolas, LEMOY Odile, LOISIL Vincent, MARCHAL François, WILLAUME Elvire.

Excusée : THIERY Maud.

1 - DEMISSION DE LA SECRETAIRE DE MAIRIE

Sandrine Hermann démissionne au 1^o novembre pour raisons personnelles. Elle a été embauchée au poste de 1^o classe l'an passé. Le conseil s'interroge sur la capacité à trouver une nouvelle secrétaire. Hervé Dohr répond que s'il ne peut recruter personne d'ici le 1^o novembre, il faudra passer par le Centre de Gestion qui proposera une secrétaire intérimaire, donc rémunérée plus.

Vote pour la demande de délibération concernant le départ de Mme Hermann : 10 voix.

2 - VACANCES D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 2^o CLASSE

Suite à la démission de la secrétaire, le conseil accepte à l'unanimité la vacance d'un poste de 2^o classe (Mme Hermann a été embauchée en 1^o classe suite à une erreur du centre de gestion au moment de la rédaction de son contrat).

3 - MODIFICATION DES STATUTS DE LA CC2T

La CC2T demande une compétence supplémentaire, action de développement économique, avec entretien de la Boucle de la Moselle (vélo – route) : le conseil accepte à l'unanimité.

4 - COMMISSIONS COMMUNALES

-Le **contrôle du mur du perron** de l'église sera effectué le samedi 16 octobre avec Nicolas Lecomte et François Marchal. Des repères et des mesures sont matérialisés tous les ans suite à un affaissement provoquant un aspect convexe à certains endroits.

-**Embellissement** : Carine Fabié et Odile Lemoy ont pu récolter, le 25 septembre à la CC2T quelques informations et idées sur le fleurissement qui pourraient être utilisées sur notre commune : mariage des couleurs, hauteurs de plantes, achats de bulbes ou pas, achats de plantes vivaces, etc..

Ces idées seront utiles pour l'aménagement du carrefour rue St-Laurent/Rue de la Fontaine avec végétalisation. A revoir également la pointe du Faubourg Saint-Claude face à la route de Minorville : reconstituer le massif avec utilisation des pierres de l'ancien mur du cimetière pour un muret en pierres sèches que Lilian Chaumont pourra réaliser facilement, ayant reçu la formation.

-**Commission animation** : Odile Lemoy propose une réunion avec « La Manonvilloise » pour préparer la fête de Saint-Nicolas et les autres manifestations communes stoppées par la pandémie. Il faudra adapter le char sur une autre remorque (prêtée par un conseiller du mandat précédent n'habitant plus la commune).

Le repas des aînés est prévu le dimanche 28 novembre. Odile Lemoy se charge de demander des devis à plusieurs traiteurs et de rédiger un flyer en destination des personnes concernées. Véronique Grosjean prévient Laurence Carré pour qu'elle vienne nettoyer la salle après cette cérémonie.

5 - QUESTIONS DIVERSES

-**Salle des Chapelines** : Suite à l'expertise de la salle par GROUPAMA, il apparaît que la fissure ne met pas en cause la sécheresse (ni celle du mur du cimetière) mais elle serait due

à un problème d'évacuation des eaux. Il faudrait passer une caméra dans les conduites pour observer une éventuelle fuite. L'assurance prendrait en compte le passage de la caméra et la réparation des canalisations défectueuses mais non les conséquences. S'il n'y a pas de problème de canalisations, l'expert pourrait revoir ses conclusions éventuellement. Une personne experte en matière de nettoyage de salles publiques, après plusieurs essais de produits sur le sol en présence de Hervé Dohr, Véronique Grosjean et Odile Lemoy, propose un décapage avec un produit efficace (6 bidons de 5 L pour 250,00 €) puis un nettoyage par les locataires à l'eau claire uniquement. Une équipe de 3 personnes en insertion supervisée par un responsable de la CC2T viendra avec une machine spéciale, le tout pour 117 €. Notre salle, désignée en ERP (établissement recevant du public) doit être contrôlée chaque année pour la sécurité incendie et électricité.

-Il n'y aura **pas d'affouages 2021/2022**.

-**Site de la commune** : Michel Guenser informe que Alain de Ladonchamps n'est plus correspondant local de l'Est Républicain. L'intérim sera assuré par Jacques POINSOT de Royauymeix, en attendant le nouveau correspondant sur Manonville-Minorville. Il faudra aussi trouver un autre délégué de l'administration aux listes électorales (hors conseillers).

-**Le Sourire de Manon** remercie la commune pour son don.

-**La citerne de gaz** de la Crèche est enlevée pour un coût de 900,00 € et la cavité rebouchée. Les travaux d'emménagement de la cour de « La Clé des Champs » réalisés par la CC2T pourront alors commencer.

-**PLUIH** : La zone de réserve entre le cimetière et le chemin de l'Obto est supprimée.

-**Civilités** : Michel Guenser soulève le problème rencontré chaque année au sujet des feuilles tombant sur le domaine public. En effet, les particuliers doivent rendre les usoirs propres (balayage, déneigement). Proposition non retenue.

Odile Lemoy et François Marchal proposent une action commune entre les habitants et les conseillers pour nettoyer les trottoirs, sous forme de « nettoyage du printemps », car l'herbe ne peut plus être traitée par des produits dangereux. Cela permettrait de dégager du temps à notre employé municipal qui n'est présent sur la commune que 2 jours par semaine (mercredi et jeudi). L'idée n'a pas été retenue.

-**Cimetière** : Nicolas Lecomte pose la question du « mur » au fond du cimetière en attente de travaux, s'interrogeant sur une demande de subvention réalisée pour le prochain budget. A noter que les petits espaces entre chaque tombe doivent être nettoyés par les familles concernées. La mairie vous remercie par avance pour votre compréhension.

-**Succession de Monsieur Blatt** : le conseil se réunit ce vendredi 15 octobre à 20h30 pour recueillir les idées de chacun.

La séance est levée à 23h.

Le prochain conseil se réunira le 5 novembre à 20h30.

Bulletin rédigé par Odile Lemoy, adjointe.